



Rapport Semestriel 30 juin 2025

BSO EURO SANTE

FR00140089H9 PART P
FR00140089F3 PART I

NATURE
TYPE
SOCIETE DE GESTION
DELEGATION DE GESTION

OPCVM
FIA
SAINT OLIVE GESTION
NEANT

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2025 PART P	1 011.65 €
VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2025 PART I	1 035.34 €
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 30/06/2025 PART P	2 844
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 30/06/2025 PART I	12 430

BSO EURO SANTE (Part P)**OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

Nom du produit : BSO EURO SANTE (le Fonds)
Nom de l'initiateur du produit : SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)
Code ISIN : FR00140089H9 - BSO EURO SANTE P (la Part)
Site internet : www.banquesaintolive.com
Téléphone : appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés : 30/06/2025

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT**TYPE**

Le Fonds est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DUREE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 22/03/2022 et lancé le 23/05/2022.

OBJECTIF

Classification AMF : Actions des pays de l'Union européenne

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance nette de frais supérieure à la performance des marchés d'actions des pays de l'Union européenne sur la durée de placement recommandée de cinq ans, en profitant du dynamisme des actions du secteur de la santé, d'après l'analyse de la société de gestion. A titre indicatif, l'indice DJ Euro Stoxx 600 Health Care (SXDR), calculé dividendes nets réinvestis, peut être utilisé a posteriori pour apprécier la performance du FCP. La gestion du FIA n'étant pas indiciaire, aucune contrainte n'est appliquée sur la gestion. La performance du FCP pourra, le cas échéant, s'écarter sensiblement de l'indice composite ci-dessus. La classification du FCP est « Actions des pays de l'Union européenne ».

Le FCP adopte un style de gestion active. Le gestionnaire investit sur des entreprises jugées innovantes dans les secteurs des technologies médicales, de la medtech, de la pharmacie et des biotechnologies. Dans le domaine des technologies médicales, le gestionnaire diversifie ses investissements notamment sur l'imagerie, la télémedecine, les interventions minimalement invasives, les biomarqueurs, les nanotechnologies, les implants ou la robotique. La zone géographique du FCP est essentiellement les pays de l'Union européenne. La gérance du fonds s'assure que le portefeuille respecte à tout moment les expositions suivantes :

- 80% à 100% de l'actif net du fonds aux marchés des technologies médicales, de la medtech, de la pharmacie et des biotechnologies ;
- 75% à 100% de l'actif net du fonds en actions ;
- 75% à 100% de l'actif net du fonds en actions et titres de sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne ou un État de l'Espace Économique Européen (EEE) ;
- 60% à 100% de l'actif net du fonds en actions et titres de sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne.
- 0% à 20% de l'actif net du fonds en actions de petites et moyennes capitalisations sans toutefois investir dans des émetteurs dont la capitalisation boursière est inférieure à 100 millions d'euros ;
- 0% à 10% de l'actif net du fonds en OPCVM/FIA.

Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments dérivés. Le fonds pouvant être investi en actions de sociétés internationales de pays membres de l'OCDE, le risque de baisse des devises de ces pays contre l'euro est une composante essentielle du risque que le souscripteur doit prendre en considération. Ce risque de change peut porter sur 10% de l'actif net du fonds. Les devises de l'Union européenne et de la zone euro autres que l'euro ne sont pas prises en compte dans le calcul du risque de change.

Sur les marchés des petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit. Les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les marchés de grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut baisser plus rapidement et plus fortement. Les petites capitalisations sont des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros. Les moyennes capitalisations sont des sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 150 millions et 1 milliard d'euros. Le fonds ayant opté pour la capitalisation des revenus, le résultat net et ses plus-values nettes réalisées sont systématiquement réinvestis.

Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans le prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (5 ans).

AUTRES INFORMATIONS

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds.

- Risque de liquidité
- Risque lié aux petites capitalisations

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans Exemple investissement de 10 000€		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 010 €	4 680 €
	Rendement annuel moyen	-39,9%	-14,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 620 €	7 730 €
	Rendement annuel moyen	-23,8%	-5,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 530 €	11 890 €
	Rendement annuel moyen	-4,7%	3,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 350 €	13 240 €
	Rendement annuel moyen	13,5%	5,8%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2011.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre juin 2025 et juin 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2021 et octobre 2016.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux maximum	984 €	2 352 €
Incidence des coûts annuels **	9,8%	3,8%

* La période détention recommandée est de 5 ans

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 7,3 % avant déduction des coûts et de 3,5% après cette déduction

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	4% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1,96% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 196 EUR
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Jusqu'à 4 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.

Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :

- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : www.banquesaintolive.com

BSO EURO SANTE (Part I)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

Nom du produit : BSO EURO SANTE (le Fonds)
Nom de l'initiateur du produit : SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)
Code ISIN : FR00140089F3 - BSO EURO SANTE I (la Part)
Site internet : www.banquesaintolive.com
Téléphone : appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés : 30/06/2025

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

TYPE

Le Fonds est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DUREE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 22/03/2022 et lancé le 23/05/2022.

OBJECTIF

Classification AMF : Actions des pays de l'Union européenne

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance nette de frais supérieure à la performance des marchés d'actions des pays de l'Union européenne sur la durée de placement recommandée de cinq ans, en profitant du dynamisme des actions du secteur de la santé, d'après l'analyse de la société de gestion. A titre indicatif, l'indice DJ Euro Stoxx 600 Health Care (SXDR), calculé dividendes nets réinvestis, peut être utilisé a posteriori pour apprécier la performance du FCP. La gestion du FIA n'étant pas indiciaire, aucune contrainte n'est appliquée sur la gestion. La performance du FCP pourra, le cas échéant, s'écarter sensiblement de l'indice composite ci-dessus. La classification du FCP est « Actions des pays de l'Union européenne ».

Le FCP adopte un style de gestion active. Le gestionnaire investit sur des entreprises jugées innovantes dans les secteurs des technologies médicales, de la medtech, de la pharmacie et des biotechnologies. Dans le domaine des technologies médicales, le gestionnaire diversifie ses investissements notamment sur l'imagerie, la télémédecine, les interventions minimalement invasives, les biomarqueurs, les nanotechnologies, les implants ou la robotique. La zone géographique du FCP est essentiellement les pays de l'Union européenne. La gérance du fonds s'assure que le portefeuille respecte à tout moment les expositions suivantes :

- 80% à 100% de l'actif net du fonds aux marchés des technologies médicales, de la medtech, de la pharmacie et des biotechnologies ;
- 75% à 100% de l'actif net du fonds en actions ;
- 75% à 100% de l'actif net du fonds en actions et titres de sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne ou un État de l'Espace Économique Européen (EEE) ;
- 60% à 100% de l'actif net du fonds en actions et titres de sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne.
- 0% à 20% de l'actif net du fonds en actions de petites et moyennes capitalisations sans toutefois investir dans des émetteurs dont la capitalisation boursière est inférieure à 100 millions d'euros ;
- 0% à 10% de l'actif net du fonds en OPCVM/FIA.

Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments dérivés. Le fonds pouvant être investi en actions de sociétés internationales de pays membres de l'OCDE, le risque de baisse des devises de ces pays contre l'euro est une composante essentielle du risque que le souscripteur doit prendre en considération. Ce risque de change peut porter sur 10% de l'actif net du fonds. Les devises de l'Union européenne et de la zone euro autres que l'euro ne sont pas prises en compte dans le calcul du risque de change.

Sur les marchés des petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit. Les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les marchés de grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut baisser plus rapidement et plus fortement. Les petites capitalisations sont des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros. Les moyennes capitalisations sont des sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 150 millions et 1 milliard d'euros. Le fonds ayant opté pour la capitalisation des revenus, le résultat net et ses plus-values nettes réalisées sont systématiquement réinvestis.

Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans le prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (5 ans).

AUTRES INFORMATIONS

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds.

- Risque de liquidité
- Risque lié aux petites capitalisations

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans Exemple investissement de 10 000€		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 520 €	5 080 €
	Rendement annuel moyen	-34,8%	-12,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 270 €	8 390 €
	Rendement annuel moyen	-17,3%	-3,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 340 €	13 000 €
	Rendement annuel moyen	3,4%	5,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 310 €	14 360 €
	Rendement annuel moyen	23,1%	7,5%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2011.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre juin 2025 et juin 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2021 et octobre 2016.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux maximum	122 €	809 €
Incidence des coûts annuels **	1,2%	1,3%

* La période de détention recommandée est de 5 ans

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 6,7 % avant déduction des coûts et de 5,4% après cette déduction

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1,17% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 117 EUR
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Jusqu'à 4 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.

Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :

- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : www.banquesaintolive.com

RAPPORT D'ACTIVITE**ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHE**

L'année 2025 a démarré sur une tendance nettement plus positive pour les marchés européens, notamment la France, que 2024.

Tout d'abord, la perspective de négociations de paix entre la Russie et l'Ukraine et des publications de sociétés en majorité supérieures aux attentes ont permis une nette surperformance européenne avec des hausses de plus de 10% alors que les indices américains passaient rapidement dans le rouge. .

Globalement, en termes sectoriels, la consommation, notamment le luxe et l'alimentation, la santé et le secteur bancaire reprenaient des couleurs, tout comme les valeurs de défense et certaines industrielles cycliques, tandis que l'automobile et sauf exception les valeurs de technologie étaient pénalisées.

Mais le plan de relance annoncé par l'Allemagne fin février a entraîné une hausse des taux longs (40 points de base sur le 10 ans) qui a amené une première correction des marchés actions début mars. Parallèlement, le marché américain a accentué sa baisse suite à des indicateurs avancés et des indices de confiance dénotant un net ralentissement de la croissance. En outre, la situation géopolitique a recommencé à s'enliser avec de nouvelles exigences de Donald Trump vis-à-vis de l'Ukraine, la reprise des « exercices militaires » chinois autour de Taïwan et des menaces de la part de Poutine, sans oublier le conflit israélo-palestinien qui n'est pas résolu.

La volatilité s'est encore accélérée avec l'annonce d'une nouvelle salve de hausse des tarifs douaniers pour le 2 avril, dont l'estimation donnée autour de 20%, finalement largement au-dessus, voire spectaculaire pour de nombreux pays, ne peut qu'avoir un impact négatif sur la croissance mondiale, ainsi que sur l'inflation, des hausses de prix compensatoires devant être également envisagées par les entreprises.

Le seul point positif résultant de tout ceci est la reprise de la baisse des taux longs et l'anticipation de politiques monétaires plus accommodantes y compris aux Etats-Unis malgré les risques inflationnistes.

Les indices actions ont donc corrigé de l'ordre de 4% en mars, revenant à une hausse de l'ordre de 5% en Europe sur le trimestre et atteignant une baisse de près de 5% pour le S&P 500 et de 10% sur le Nasdaq, à laquelle s'ajoute une baisse du dollar de 4% environ.

Les marchés ont été extrêmement chahutés en avril du fait des voltes-faces de Donald Trump sur les droits de douane essentiellement.

Après l'annonce de hausses inimaginables le 2 avril, le Président américain les a finalement suspendus pour 3 mois le 9 avril, avant d'engager diverses discussions bilatérales sur tous les sujets. Les marchés se sont donc effondrés de 10 à 15% avant de reprendre plus des deux tiers de cette baisse sur la fin du mois. Le marché américain (S&P 500) n'en reste pas moins en baisse de plus de 5% depuis le début de l'année et de 15% en euro, le MSCI monde de 10% en euro et les indices européens ont ramené leur hausse entre 2 et 5 %.

Les taux longs ont fini par se détendre à nouveau et les spreads de crédit ont réalisé un pic temporaire de l'ordre de 150 points de base avant de retrouver des niveaux proches de 300 sur le Cross-over 3-5, dans la ligne du comportement du marché actions. Les publications de résultats continuent à ne pas être spécialement décevantes mais l'incertitude entraîne le consensus des prévisions à la baisse.

Au cours du mois de mai, les marchés sont restés soumis aux voltes-faces du Président américain : moratoire de 90 jours accordé à la Chine, nouvelles menaces de taxes douanières à 50% contre l'Union Européenne, pour le moment décalées au 9 juillet, entre autres..

Néanmoins, ce sont principalement les marchés obligataires qui en ont subi les conséquences, avec une remontée des taux 10 ans américains de plus de 20 points de base et une pentification des courbes de rendement.

Par ailleurs, l'inflation reste maîtrisée et la saison des résultats a été moins mauvaise que prévu, notamment aux Etats-Unis. Les indices actions sont donc remontés significativement (Etats-Unis 6 à 9 % en dollar, Europe de l'ordre de 4%). La défense, les banques et la construction ont mené le jeu, tandis que l'automobile, les pétrolières et la santé sont en queue de peloton.

La volatilité a continué à dominer sur les marchés au mois de juin mais les indices actions ont terminé le semestre sur une tendance positive. Le STOXX 600 s'inscrit à +6,6% à fin juin et le CAC 40 de 3,9% sur 6 mois, encore pénalisé par le poids des valeurs de croissance. Le S&P 500 est en hausse de 5,5%, pour l'essentiel regagné en juin, mais avec un dollar qui poursuit sa chute à 13% par rapport à l'Euro depuis le début de l'année, dont 3% sur le mois de juin.

La BCE a de nouveau baissé ses taux directeurs tandis que la Réserve Fédérale maintenait le statu quo malgré la pression de Donald Trump. Les signes de ralentissement économique et une inflation qui reste sage malgré les conflits au Moyen-Orient ont permis aux taux obligataires et aux spreads de crédit de rester relativement bien orientés.

POLITIQUE DE GESTION

Le fonds BSO EURO SANTE termine ce premier semestre en baisse de -5,09% pour la part P et de -4,72% pour la part I.

Au-delà des fondamentaux qui nous semblent toujours très positifs, les évolutions du secteur sont pour l'instant surtout liées aux effets potentiellement très négatifs de la politique américaine et aux montants prohibitifs des droits de douanes pouvant être décidés par le Président Trump sur le secteur de la santé.

Au 30 juin 2025, le portefeuille se répartit de la façon suivante :

- Pharma 35.06 %
- Medtech 33.87 %
- Biotech 22.01 %

Les principales opérations ont consisté à rééquilibrer et compléter les lignes existantes suite à deux souscriptions importantes.

La ligne de Medincell a été renforcée lors de son augmentation de capital de février, la ligne de Cinclus Pharma a été arbitrée vers la biotech danoise Camurus.

La stratégie d'investissement ne devrait pas particulièrement évoluer sur les prochains mois, le secteur restant toujours faiblement valorisé.

AUTRES INFORMATIONS**MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT**

Au cours de la période, aucun changement n'est intervenu sur le Fonds.

RISQUE DE LIQUIDITE

Conformément au prospectus, la société de gestion n'a pas mis en place de mécanismes de plafonnement des rachats ou tout autre outil de gestion du risque de liquidité.

Au cours de la période, aucun outil de gestion du risque de liquidité n'a été utilisé pour le Fonds.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts.

Pour mémoire, un conflit d'intérêts peut être défini comme une situation qui naît quand l'exercice indépendant, impartial et objectif des fonctions d'une personne est susceptible d'être influencé par un autre intérêt public ou privé distinct de celui qu'il doit défendre dans ces fonctions. Un intérêt est la source d'un avantage de quelque nature que ce soit, matériel ou immatériel, professionnel, commercial, financier ou personnel.

Un conflit d'intérêts peut se présenter notamment lors de la gestion d'un Fonds pour lequel les intérêts de la société de gestion, ceux de ses collaborateurs, des partenaires commerciaux, ou des personnes physiques ou morales qui leur sont liées directement ou indirectement, sont en concurrence avec les intérêts de ses clients ; ou plusieurs clients ont des intérêts concurrents.

Pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer, d'une part, l'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts, et d'autre part, la mise en œuvre de mesures permettant de prévenir, encadrer et de gérer, le cas échéant, les conflits d'intérêts.

Les procédures mises en place au sein de la société de gestion permettent notamment d'assurer un contrôle des situations suivantes :

- Sélection des prestataires essentiels ou importants ;
- Sélection des partenaires commerciaux ;
- Séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- Séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- Circulation des informations confidentielles ou privilégiées ;
- Etc.

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Composition de l'actif au 30 juin 2025

BSO EURO SANTE

Organisme de placement collectif constitué
sous forme de Fonds Commun de Placement

Siège social : 84 Rue Duguesclin
69006 LYON

Société de gestion :
SAINT OLIVE GESTION
84 Rue Duguesclin
69006 LYON

*Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Lyon – Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom
S.A.S. au Capital de 25.000 € - R.C.S Lyon 435 191 168 - NAF 6920 Z - TVA intracommunautaire FR 76 435 191 168*

*Fideliance Rhône-Alpes est un membre indépendant de Crowe Global. Chaque cabinet membre est une entité commerciale indépendante.
Fideliance Rhône-Alpes n'est pas responsable pour toute action ou omission de Crowe Global ou d'un autre membre du réseau.*

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de l'organisme de placement collectif BSO EURO SANTE, constitué sous forme de Fonds Commun de Placement, et en application des dispositions de l'article L.214-17 du Code Monétaire et Financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 30 juin 2025 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion sur la base des éléments disponibles.

Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Fait à Lyon

Le 29 septembre 2025,



FIDELIANCE RHONE ALPES SAS
Représentée par Jean-François MALLÉN
Commissaire aux Comptes

ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique (*)
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-24-55 du code monétaire et financier	14 317 699,50
b) Avoirs bancaires	1 435 325,16
c) Autres actifs détenus par l'OPC	8 282,81
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	15 761 307,47
e) Passif	-14 879,78
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	15 746 427,69

(*) Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net de la part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
BSO EURO SANTE Part I en EUR	C	12 869 286,77	12 430	1 035,34
BSO EURO SANTE Part P en EUR	C	2 877 140,92	2 844	1 011,65

ELEMENT DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	84,75	84,67
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.	6,17	6,17
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	0,00	0,00

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
Euro	EUR	11 832 523,75	75,14	75,07
Couronne Danoise	DKK	1 133 381,13	7,20	7,19
Franc Suisse	CHF	705 630,32	4,48	4,48
Couronne Suédoise	SEK	379 974,60	2,41	2,41
Livre Sterling	GBP	266 189,70	1,69	1,69
TOTAL		14 317 699,50	90,93	90,84

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RESIDENCE DE L'EMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
FRANCE	28,19	28,16
ALLEMAGNE	17,00	16,99
PAYS-BAS	10,07	10,06
ESPAGNE	7,59	7,59
DANEMARK	7,20	7,19
BELGIQUE	5,41	5,40
SUISSE	4,48	4,48
LUXEMBOURG	3,45	3,45
ITALIE	3,43	3,42
SUEDE	2,41	2,41
ROYAUME-UNI	1,69	1,69
TOTAL	90,93	90,84

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	3 495 005,55	237 288,98
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.	69 948,89	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	0,00	345 178,60

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			14 317 699,50	90,93
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			14 317 699,50	90,93
Biotechnologie			2 098 033,59	13,32
ABIVAX SA	EUR	22 500	149 400,00	0,95
ARGEN-X SE - W/I	EUR	1 200	563 760,00	3,58
GALAPAGOS NV	EUR	5 000	118 800,00	0,75
GENMAB A/S	DKK	2 250	396 564,78	2,52
GRIFOLS SA	EUR	25 000	258 750,00	1,64
INNATE PHARMA SA	EUR	100 000	152 200,00	0,97
OSE IMMUNO	EUR	50 000	255 500,00	1,62
XVIVO PERFUSION AB	SEK	8 000	203 058,81	1,29
Conglomérats industriels			306 150,00	1,94
KONINKLIJKE PHILIPS NV	EUR	15 000	306 150,00	1,94
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			438 250,00	2,78
LABORATORIOS FARMACEUTICOS R	EUR	5 000	273 750,00	1,74
VALNEVA SE	EUR	70 000	164 500,00	1,04
Equipements et fournitures médicaux			3 400 336,40	21,59
BIOMERIEUX	EUR	5 000	587 000,00	3,73
CARL ZEISS MEDITEC AG - BR	EUR	5 000	285 000,00	1,81
DEMANT A/S	DKK	3 750	132 791,40	0,84
DIASORIN SPA	EUR	3 000	272 580,00	1,73
ESSILORLUXOTTICA	EUR	3 250	756 925,00	4,81
GUERBET	EUR	10 000	219 500,00	1,39
SARTORIUS AG-VORZUG	EUR	1 000	216 000,00	1,37
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	2 500	507 000,00	3,22
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	9 000	423 540,00	2,69
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			1 457 090,00	9,25
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	9 000	543 960,00	3,45
EVOTEC SE	EUR	70 000	504 280,00	3,20
QIAGEN N.V.	EUR	10 000	408 850,00	2,60
Produits pharmaceutiques			5 205 025,76	33,08
ALK-ABELLO A/S	DKK	10 000	250 504,29	1,59
ALMIRALL SA	EUR	17 500	186 200,00	1,18
ASTRAZENECA PLC	GBP	2 250	266 189,70	1,69
CAMURUS AB	SEK	3 250	176 915,79	1,12
EUROAPI SASU	EUR	17 500	50 505,00	0,32
IPSEN	EUR	3 000	303 300,00	1,93
MERCK KGAA	EUR	4 500	495 000,00	3,14
NOVARTIS AG-REG	CHF	3 500	360 087,08	2,29
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	6 000	353 520,66	2,25
ONWARD MEDICAL	EUR	70 500	306 675,00	1,95
PHARMA MAR SA	EUR	6 000	477 000,00	3,03
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	EUR	5 000	267 000,00	1,70

Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	1 250	345 543,24	2,19
SANOFI	EUR	8 500	698 785,00	4,46
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	4 000	667 800,00	4,24
Santé			8 563,75	0,05
GENSIGHT BIOLOGICS SA	EUR	42 500	8 563,75	0,05
Services aux entreprises			585 900,00	3,72
MEDINCELL SA	EUR	35 000	585 900,00	3,72
Soins et autres services médicaux			818 350,00	5,20
DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	12 500	433 750,00	2,76
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	7 500	320 100,00	2,03
NYXOAH SA	EUR	10 000	64 500,00	0,41
Total			14 317 699,50	90,93

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

Inventaire des instruments financiers à terme

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	14 317 699,50
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 443 607,97
Autres passifs (-)	-14 879,78
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	15 746 427,69

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BSO EURO SANTE Part I	EUR	12 430	1 035,34
Part BSO EURO SANTE Part P	EUR	2 844	1 011,65